

DEPARTEMENT DE L'AIN
Commune de 01430
ST MARTIN DU FRESNE

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 DECEMBRE 2012 à 20 heures**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13

Absents excusés : Mme PREVITALI ayant donné procuration à Mr BURGAT.
Mme MARIONNEAU ayant donné procuration à Mr URBIN.
Mme JANIN-THYVOT et Mr JACQUEMET.

Secrétaire de séance: Mr Bernard DALLOZ.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

Décide de ne pas augmenter la part communale en 2013 aussi bien pour le tarif de l'eau que pour celui de l'assainissement. Le prix du M3 restera donc identique à celui fixé en 2012, à savoir :

↓ part communale eau : 0.7775 €/M3

↓ part communale assainissement : 0.1233 €/M3

Après avoir pris connaissance de la convention d'objectifs et de financement, **autorise** Monsieur le Maire à signer le renouvellement du contrat Enfance Jeunesse avec la CAF de l'Ain. Il sera établi pour la période 2012-2015 notre commune étant concernée avec le centre de loisirs.

Procède à l'élection des membres qui feront partie de la Commission de Délégation des Services Publics, notamment en ce qui concerne les renouvellements des contrats d'affermage de l'eau et de l'assainissement.

* Sont élus comme **membres titulaires** : Mrs LIGNY, BERTRAND et BURGAT.

* Sont élus **comme membres suppléants** : Mme SCHOUWEY, Mrs DALLOZ et DURAFOUR.

Est informé que suite à l'appel d'offres lancé par Monsieur Le Président du Centre de Gestion de l'Ain pour renégocier le contrat d'assurance lié aux risques statutaires, c'est le Cabinet de courtage GRAS SAVOYE qui a été retenu.

Autorise par conséquent Monsieur Le Maire à signer les documents se rapportant au renouvellement du contrat d'assurance collective à compter du 01^{er} Janvier 2013.

Instaure une période d'astreinte le week-end, durant la période hivernale, pour le personnel technique afin que le déneigement et le salage de la commune soient assurés. **Charge** Monsieur le Maire de rémunérer ou de compenser les périodes ainsi définies.

Autorise Monsieur le Maire à prendre une décision modificative au niveau de la section d'investissement sur le Budget de l'Eau et de l'Assainissement.

Afin d'alléger les procédures administratives, **accepte** l'intégration du CCAS dans le budget communal à compter du 01^{er} Janvier 2013.

Souhaite des précisions avant d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention concernant le financement par les communes du département, de l'allocation de vétérance versée aux anciens Sapeurs Pompiers volontaires.

Précise que le tarif de la cantine et de la garderie sera revu ultérieurement afin qu'il puisse s'appliquer au moment de la rentrée scolaire en septembre 2013.

Attend la préparation du budget primitif 2013 afin de définir une éventuelle participation pour l'amélioration de la sonorisation de l'église.

Est informé :

- ✓ Qu'une réunion publique aura lieu le vendredi 08 Février 2013 à 19 heures dans la salle des Châteaux, pour présenter les orientations du futur PLU.
- ✓ Qu'un projet d'arborétum est en cours pour les communes de Brion et de St Martin du Fresne, il serait implanté dans le secteur de Colléjard.
- ✓ Par Monsieur Le Maire des projets et travaux en cours au niveau de la Communauté de Communes Lac de Nantua.
- ✓ Que la cérémonie des vœux se déroulera le Jeudi 10 Janvier 2013 à 19 heures.

Séance levée à 23 heures 30.

Le Maire,
Dominique TURC